

APPEL à CANDIDATURES

Résidence longue d'action artistique et culturelle

2025-2026

Projet porté par les



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'ACCUEIL

La Communauté de communes des rives du Haut-Allier est une intercommunalité située dans le département de la Haute-Loire en Auvergne Rhône-Alpes. Créée en janvier 2017, elle compte 60 communes regroupant 16 500 habitants sur 1100 km² de surface.

Le territoire offre à ses habitants un cadre de vie d'exception entre patrimoine naturel, architectural et historique, à 1h au sud de Clermont-Ferrand sur l'axe A75 en direction de Montpellier et 2h à l'ouest de Lyon via la N88 (Saint-Etienne/Le Puy-en-Velay). Articulé autour de 4 bassins de vie (Langeac, Saugues, Paulhaguet et Siaugues-Sainte-Marie), son relief particulier de gorges, alternant entre plateaux et vallées, fait à la fois sa beauté et sa complexité ; il faut 1h30 pour rallier le nord au sud. La rivière Allier en est l'axe principal.

Son économie est fondée sur l'agriculture, l'artisanat et le tourisme avec de petites unités et 3 sociétés industrielles (groupes Carpenter, Aalberts et entreprise Borde).

Les rives du Haut-Allier sont traversées par l'un des itinéraires-phares du chemin de St Jacques-de-Compostelle, le GR65 au départ du Puy-en-Velay vers Conques et par la ligne mythique de chemin de fer des Cévennes de Paris à Nîmes via Langeac, musée architectural à ciel ouvert avec ses 171 ouvrages d'art.

Riche de ses 5 GR, ses circuits PR et VTT, la Via Allier avec ses 455 km de voies cyclables, sa rivière naturelle navigable dédiée aux sports d'eaux vives, le territoire compte des sites touristiques remarquables dont le Mémorial du Mont-Mouchet, le château de Chavaniac-Lafayette, la chapelle romane de Ste Marie-des-Chazes, Lavoûte-Chilhac labellisé plus beau village de France, les musées de la bête du Gévaudan de Saugues et Auvers.

Une politique culturelle volontariste visant l'équilibre géographique

La Communauté de communes est volontariste en matière de développement culturel, impulsant une dynamique active depuis sa création alors que seule la partie sud du territoire (le pays de Saugues) avait la compétence historique et un service dédié. L'idée est de mailler l'espace géographique.

Elle investit divers champs disciplinaires en portant en direct un réseau de médiathèques et points-lecture, une saison culturelle itinérante, des actions en directions des jeunes, une école de musique, et en soutenant les événements du tissu associatif.



L'ensemble des projets culturels du territoire irrigue aussi plus largement le champ des autres politiques publiques (social, enfance-jeunesse, économie, tourisme). La culture devient un levier d'aménagement territorial et de développement à part entière, en plus d'un outil éducatif et un objet d'attractivité touristique.

Depuis 2018, deux Conventions d'Education Artistique et Culturelle et deux Contrats Territoire Lecture confortent le développement de projets porteurs de sens, à destination de publics scolaires ou de la sphère médico-sociale, d'associations de pratique amateur et d'habitants, dans une diversité d'approches et de disciplines.

LE CONTEXTE DU PROJET

D'ici à 2026, l'objectif de la Communauté de communes est de formaliser son Projet Culturel de Territoire de la manière la plus participative possible. Il ne s'agit pas d'écrire la politique culturelle de l'institution, mais celle défendue par et pour le territoire, au-delà de ce qui est porté par la collectivité.

Cette démarche est accompagnée sur 3 ans par l'Observatoire des Politiques Culturelles, la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que le Département de la Haute-Loire.

Sur le plan politique au sens large, notre Communauté s'engage dans une démarche globale d'attractivité pour les prochaines années. Nous souhaitons accueillir de nouveaux habitants, des familles, des entreprises, des artistes, des professionnels de santé, des touristes. Ce territoire est riche de sa nature et de son patrimoine, avec la rivière Allier comme colonne vertébrale.

Nous possédons des chemins de randonnée emblématiques, un passé industriel, commercial, agricole et viticole singulier, des foires, des traditions de migrations pour le travail, une histoire autour de l'action sociale et humaniste, ainsi qu'une culture touristique affirmée.

Nous souhaitons continuer à promouvoir ces valeurs de mobilité, d'activité et de retour aux sources. Notre marque territoriale "La bonne Altitude" incarne notre volonté de travailler dans la proximité, le service aux habitants et la solidarité.

Un récit commun autour du parcours du saumon et une compréhension des migrations culturelles

Le choix de la thématique de la gestion de la ressource en eau répond à un défi majeur. Elle concerne les habitants, les activités agricoles et industrielles, l'environnement, les pratiques



touristiques et culturelles. La prise de compétence « eau » par la collectivité est aujourd'hui pleinement effective, ce qui se traduit par la mise en œuvre des services publics d'eau et d'assainissement, et l'orientation du choix de gestion des ressources naturelles.

Notre projet d'éducation artistique et culturelle « La vie du saumon » vise à mettre en valeur le saumon sauvage, symbole des gorges du Haut-Allier, pour son lien avec l'humain dans sa dépendance à l'eau. Face à la menace qui pèse sur la ressource, l'objectif est de questionner la possibilité d'allier nature, culture et création artistique pour redonner vie à l'histoire.

En première année (2024-2025), les moments clés de la vie du saumon sont explorés à travers diverses pratiques artistiques pour permettre des parallèles : partir, vivre, revenir là où on est né. En seconde année (2025-2026), un collectif d'artistes est invité à créer un récit commun sur la migration du saumon, tout en favorisant une meilleure compréhension d'autres migrations socioculturelles, historiques, écologiques et économiques à l'œuvre sur le territoire, induisant des changements de modes de coopération pour répondre à l'enjeu de fixer de nouvelles communautés humaines (ou animales).

ACCUEILLIR UNE RÉSIDENCE ARTISTIQUE AU LONG COURS : UNE PREMIÈRE

Dès 2025, l'intention est donc d'expérimenter une « nouvelle manière de faire tous ensemble » via un projet nature et culture fédérateur : l'accueil d'une première résidence artistique au long cours (1 an à 18 mois) est un élément contextuel majeur. De même l'organisation de rencontres d'acteurs locaux.

Divers points tels que : les publics cibles, les objectifs de la résidence et les critères de sélection de l'équipe ont été pré-élaborés collectivement sur la base du projet EAC de préfiguration.

S'ils dictent une certaine ligne, ils n'occultent pas la part de liberté offerte à l'équipe répondante qui s'apparente à une carte blanche concernant les formats artistiques et les modes d'intervention. Le pilotage de la résidence se fera quant à lui de manière conjointe avec les services culturels des rives du Haut-Allier.

UN SOCLE D'INTENTIONS ET DES PISTES D'ACTION

Deux thématiques prioritaires ont été collectivement retenues pour le projet de l'année 2025-2026 : migrations, lien social et écologie.

Possibilité est donc donnée de mener une résidence sur les migrations, les parcours, l'aventure qui peut s'appuyer sur 3 éléments historiques et géographiques qui fondent le territoire : le parcours du saumon Atlantique de souche Allier, l'émigration de Lafayette - natif du territoire - aux Etats-Unis pour la cause de l'indépendance américaine (250^{ème} anniversaire célébré en 2026), le pèlerinage de Compostelle et ses espaces-refuges sur le chemin. Les artistes en résidence pourront tisser un fil narratif commun qui relie les 3 sujets.

1. Identifier les thèmes communs et les points de convergence

- L'eau et les flux : Le saumon migrateur, les voyages transatlantiques de Lafayette et le chemin de Compostelle partagent une thématique commune liée à l'eau, aux fleuves, aux traversées et aux déplacements. L'imaginaire collectif pourrait être exploré autour de ces notions de voyage et de passage
- L'engagement et l'aventure : Qu'il s'agisse de la lutte pour la survie du saumon, de l'engagement de Lafayette pour l'indépendance américaine ou de la quête spirituelle des pèlerins, les trois projets mettent en lumière des formes d'engagement, de dépassement de soi et d'aventure humaine
- Le patrimoine et la mémoire : Chaque projet s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine, qu'il soit naturel (le saumon), historique (Lafayette) ou culturel (le chemin de Compostelle). Il serait intéressant de créer des ponts entre ces différentes formes de patrimoine et de mémoire ;-peut-être même d'accompagner la cocreation d'une œuvre.

2. Contribuer à une programmation culturelle transversale

- Événements pluridisciplinaires (spectacles, concerts, conférences, ateliers) qui explorent les liens entre les trois projets et peuvent s'inscrire dans l'agenda culturel communautaire
- Expositions, parcours, circuits qui mettent en relation les thématiques abordées
- Itinérances qui relient les lieux emblématiques du territoire etc...

LES ATTENDUS ET LE « FAIRE ENSEMBLE »

1. Mobiliser différents partenaires pour la co-construction du projet et son déroulé

- Institutions culturelles : Musées, Archives, bibliothèques...
- Collectivités territoriales : Communauté de communes, communes...
- Associations : Associations de pêche, de sauvegarde du patrimoine, jacquaires...
- Acteurs économiques : Entreprises, offices de tourisme...

2. Développer le « faire ensemble » afin d'associer les acteurs présents sur le territoire

- Les différents services du pôle culture (les 28 bibliothèques et leurs points lecture, l'école de musique intercommunale) et des autres pôles de l'intercommunalité
- Les partenaires culturels réguliers des rives du Haut-Allier, soucieux de s'inscrire dans la démarche, et les compagnies professionnelles du territoire
- Les associations de pratiques amateurs du territoire volontaires
- Les structures socio-éducatives (23 écoles, 1 école occitane, 5 collèges, 1 lycée professionnel, 4 EHPAD, 7 centres de loisirs, 3 crèches, 1 MECS, 1 ESAT, 1 CADA).

3. Communiquer de manière coordonnée avec les services des rives du Haut-Allier

- Assurer une présence de l'équipe en résidence visible par le grand public dans les différents bassins de vie des rives du Haut-allier
- Penser la trace du projet (livrable final ? valorisation des étapes au long cours ?)
- Associer de manière ponctuelle ou pérenne un groupe de recherche en lien avec le milieu universitaire
- Préconiser une identité visuelle commune et des outils de communication.

4. Assurer un suivi régulier du projet auprès des structures de portage

- Réunions de suivi au long du projet (lancement/ validation en amont événement/bilans partagés)
- Réorientations en cours de projet si nécessaire/reformulation des objectifs
- Proposition de temps de formation des professionnels associés au projet
- Production et mise à jour de documents de suivi (calendrier, notes de cadrage).

Une contribution du collectif en résidence est attendue à l'occasion de rencontres professionnelles de territoire organisées par le service culture autour de la coopération et de la dynamique culturelle territoriale.

LES OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

- Fédérer autour d'une thématique commune, issue d'une démarche participative qui rassemble les acteurs du territoire (publics/agents des collectivités, acteurs associatifs, privés)
- Proposer aux habitants du territoire une expérience artistique, pluridisciplinaire et collective sur un sujet de société d'actualité
- Bâtir le projet de résidence sur la philosophie de l'EAC et la co-construction
Les 3 piliers : Rencontrer, Pratiquer, Comprendre,
Les 3 acteurs : structure culturelle porteuse, structure artistique et bénéficiaires
- Faire converger différents services des rives du Haut-Allier autour d'un projet qui prend en compte la spécificité du territoire en matière de culture/nature
- Favoriser les interconnexions acteurs / socioprofessionnelles/générationnelles
- S'appuyer sur les spécificités du territoire (son patrimoine matériel et immatériel, sa sociologie, son économie, son relief, ses activités...)
- Proposer des formes finales de restitution qui pourront se construire au fil de la résidence, sous différentes formes artistiques et pluridisciplinaires.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE

- Être pluridisciplinaire : champs artistiques pluridisciplinaires, sciences sociales, écologie, histoire, design d'espace...
- Avoir l'envie et la capacité de s'adresser à une diversité d'acteurs et populations
- Savoir intégrer pleinement les enjeux et les ressources du territoire
- Intégrer une personne référente pour la méthodologie de co-construction avec les acteurs et de participation des habitants et une personne référente pour la coordination globale du projet
- Présenter des références artistiques, culturelles et scientifiques (books, vidéos, sites web...)
- Apporter la garantie de la capacité financière de la structure administrative porteuse
- Posséder une très bonne maîtrise du français pour faciliter les échanges avec les publics
- Être mobile et autonome afin de se déplacer sur un vaste territoire.

CALENDRIER

- **10 avril 2025** : Dépôt de l'appel à projets
- **13 mai 2025** : Pré-sélection de 2 ou 3 équipes par un comité de sélection composé d'élus, d'habitants, de techniciens, composant une diversité générationnelle, sociale et culturelle
- **Semaines 21, 22** : Invitation des équipes présélectionnées à venir en immersion 1 à 2 jours sur le territoire (visites, rencontres sur programme) pour finaliser leur projet
- **10 juin 2025** : Dépôt des projets par mail à l'adresse d'Isabelle PHILIPPON, responsable du service culturel i.philippon@rivesduhautallier.fr ou d'Amandine BOUCARD, coordinatrice du réseau lecture a.boucard@rivesduhautallier.fr
- **26 juin 2025** : Présentation des projets par les équipes présélectionnées au comité de sélection et financeurs au siège de la Communauté de communes
- **Début juillet 2025** : Annonce de l'équipe retenue.

La résidence se déroulera sur une période d'un an à partir de septembre 2025. Si le projet le nécessitait, la résidence pourrait se poursuivre, avec un budget complémentaire, sous réserve de l'accord de nos financeurs.

POUR SE PORTER CANDIDAT

Vous transmettez pour la phase de pré-sélection :

- Une présentation détaillée de l'équipe et de chacun de ses membres, identifiant les compétences et domaines artistiques de chacun, les compétences en matière de méthodologie, co-construction et coordination
- Des références comparables ou inspirantes de projets menés dans des territoires, avec des illustrations (vidéos, photos...), permettant d'appréhender l'approche de l'équipe
- Une note d'intention : compréhension de la commande, intentions artistiques et de méthodologie participative et collaborative, proposition d'outils d'intelligence collective (3 à 4 pages maximum)
- Un calendrier global indicatif (dont la disponibilité de l'équipe sur le calendrier)
- Le budget de fonctionnement de la structure porteuse.

Vous transmettez pour la sélection finale :

- Un dossier complet de présentation du projet
- Un budget détaillé du projet (indiquant coût horaire et nombre d'heures par actions)
- Le phasage des périodes de résidence (avec au minimum 11 semaines de présence effective sur le territoire entre septembre 25 et décembre 26).

BUDGET

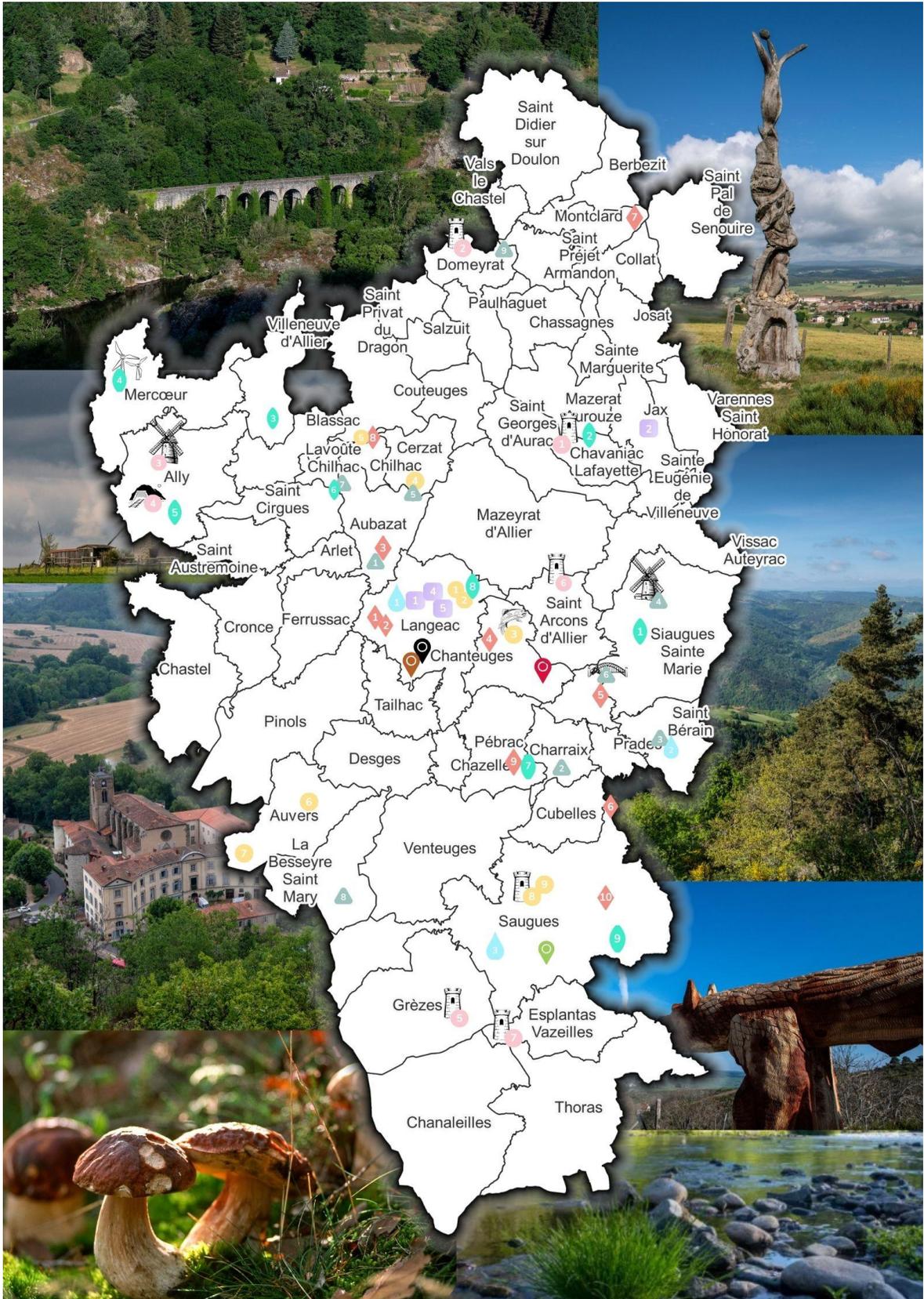
Les équipes présélectionnées non retenues seront rémunérées 1000 €. Cette somme forfaitaire intègre la préparation, les déplacements, l'hébergement, les repas et toute autre dépense mobilisée par les équipes non retenues.

Une enveloppe de 40 000 € TTC sera dévolue à l'équipe sélectionnée pour l'intégralité de la résidence. Elle comprend les postes suivants :

- Temps de présélection pour l'équipe retenue
- Rémunération prestation/ médiation
- Coordination/ logistique
- Hébergement/ repas/ transports (des solutions d'hébergement collectif ou gîtes regroupés de qualité seront proposées)
- Temps de préparation
- Communication
- Animation participative
- Toute dépense liée aux projets (matériel, scénographie, etc).

Ce montant global dont deux tiers seront réservés à la médiation et à l'action culturelle n'intègre pas l'éventuelle part reversée aux acteurs locaux identifiés pour les actions exceptionnelles menées en coopération avec l'équipe en résidence, création d'œuvre etc.

ANNEXE : CARTE DES RIVES DU HAUT-ALLIER



Légendes

Edifices religieux

- 1 Collégiale St Gal
- 2 Maison des béates (Jahon)
- 3 Eglise St Laurent et Chapelle de Peyrusse
- 4 Prieuré, cloître et chapelle de l'abbé de Chanteuges
- 5 Chapelle Sainte Marie des Chazes
- 6 Chapelle Notre Dame d'Estours
- 7 Chapelle de la trinité
- 8 Prieuré et site clunisien
- 9 Abbaye Notre Dame
- 10 Eglise saint Rédard et chapelle des Pénitents

Principaux points d'eau et baignades

- 1 Centre Aqualudique Aquadôme
- 2 Baignade/Plage
- 3 Baignade biologique et téléski nautique

Activités sportives

- 1 Parcours aventure en forêt
- 2 Pumptrack et skatepark
- 3 Foyer de ski de fond
- 4 Tonic-Aventure / Canoë
- 5 Mob et vélo à Manu

Sites historique

- 1 Château de Chavaniac-Lafayette
- 2 Château de Domeyrat
- 3 Moulins à vent
- 4 Mines de la Rode
- 5 Tour de la Clauze
- 6 Château-Prieuré de l'abbaye des Chazes
- 7 Château d'Esplantas

Grands rendez-vous de l'été

- 1 Saint-Gal (4 au 6 juillet)
- 2 Festival de Guitare, 6 cordes au Fil de l'Allier (15 au 19 juillet 2025)
- 3 Belle Journée (18 au 20 juillet)
- 4 Festival en Gévaudan (7 au 9 août)

Musées

- 1 Historial Agnès de Langeac
- 2 Musée du Jacquemart
- 3 Conservatoire du saumon sauvage
- 4 Musée national de la paléontologie
- 5 Maison des oiseaux et de la nature
- 6 Sculpture et maison de la bête du Gévaudan (Auvers)
- 7 Musée de la Résistance du Mont-Mouchet
- 8 Tour des Anglais
- 9 Musée fantastique de la bête du Gévaudan

Espaces verts

- 1 Etang du repos
- 2 Conservatoire botanique et jardin du château
- 3 Terrasses et vallées Ribeyre
- 4 5 Parc éoliens et points de vues
- 6 Jardins de l'abbaye
- 7 Terrasses et caveau viticole du Prieuré
- 8 Ile d'amour
- 9 Plan d'eau et Pinède

A découvrir également...

- 1 Peinture murales
- 2 Croix à boules
- 3 Orgues basaltiques
- 4 Moulin des Roches
- 5 Village médiévale/ petite cité de caractère
- 6 Pont Eiffel
- 7 Plus beau village de France
- 8 Stele Jean Chastel/ Bête du Gévaudan
- 9 Pont sur la Sénouire